CHARTE ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2014-2020

Ce document reprend les points du Chapitre D

« Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie Globale) »

de la charte Erasmus que nous avons déposée le 30/03/2017

D – déclaration de stratégie Erasmus

Le Lycée des métiers des Energies du Numérique et de la Sécurité Alphonse BENOIT - qui est composé d'un lycée général et technologique et d'une section d'enseignement professionnel (SEP) - situé à l'Isle sur la Sorgue (VAUCLUSE) a fait du développement durable et de l'ouverture internationale, ses priorités.

Le lycée a pour objectif d'apporter à ses étudiants la formation la plus adaptée qui permette la réussite du plus grand nombre. Développer l'ouverture internationale y contribue grandement.

Nous souhaitons donc bien évidemment appliquer cette stratégie à nos filières d'enseignement supérieur.
Cette démarche nous positionne en situation d'analyse et de réflexion quant à nos propres démarches pédagogiques et la confrontation à d'autres pratiques européennes est vécue comme un enrichissement par l'ensemble de l'équipe. Les équipes pédagogiques devront s'immerger dans la culture et le milieu économique et professionnel du pays d'accueil et ainsi prospecter des lieux de stage et des partenaires pour valider les compétences.
L'idée étant de donner la possibilité aux étudiants de pratiquer une période de formation (cours et/ou stage) à l'étranger dans son cursus scolaire, avec un objectif à 45 jours de mobilité à la fin de la scolarité

Choix des partenaires :
Nous souhaitons des partenariats permettant à nos étudiants de STS, d'enrichir leurs compétences professionnelles et linguistiques. Nos partenaires seront donc les écoles en priorités les écoles publiques accueillant des étudiants de la même classe d'âge (18-20 ans) et des entreprises des mêmes secteurs d'activité que ceux présentés dans les référentiels du diplôme.

Objectifs et groupes cibles :
Tous les étudiants sont concernés pour effectuer des stages (étudiants de 1ére ainsi que les étudiants ayant réussi leur BTS)
Seuls les étudiants de 1ère année peuvent postuler pour une immersion pédagogique dans un établissement partenaire.
Tout professeur du lycée peut être concerné par une mobilité et y sera encouragé.

Impact Escompté sur la modernisation de notre institution

Adhérer à la charte ERASMUS+ 2014-2020 est la possibilité d'un enrichissement de la formation dispensée à nos étudiants de BTS et aussi une source de motivation nouvelle certaine pour les nouveaux étudiants qui souhaiteraient intégrer une formation de BTS au lycée BENOIT.

En signant cette charte, le lycée s'engage à contribuer aux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur qui comprennent cinq priorités :

1. augmenter le niveau de qualification de nos diplômés :

Le BTS Systèmes Numériques reçoit environ 30% de leurs étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel. Un accompagnement spécifique est mis en place pour ces étudiants : tutorat par des professeurs + Accompagnement personnalisé en 1ère année par des professeurs de l'enseignement professionnel, ceci dans le but de réduire le décrochage. De plus, tous les élèves du lycée sont incités à formuler des vœux de poursuite d'étude.

Le thème de l'égalité fille-garçon, au travers de nombreuses manifestations et partenariat dan notre établissement continuera à être un fil conducteur dans ces projets d'échange Erasmus+.

2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

L'utilisation des TICE est largement développée : cours en ligne, échanges en Cloud ou à travers l'ENT, suivi des stages en entreprise au moyen de formulaires en ligne, véritable dialogue entre les entreprises et l'établissement d'enseignement supérieur. Nous avons attachons de l'importance au suivi du devenir de nos étudiants post BTS : questionnaire de suivi envoyé en Juin, Septembre et Février.

3. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale :

Le BTS SN est traduit en ECTS et nous veillons à leur reconnaissance.

4. Activer le triangle de la connaissance :

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional : afin de faciliter la recherche de stage en entreprise d'éventuels étudiants étrangers susceptibles d'être accueillis, le lycée BENOIT a entrepris une recherche d'entreprises partenaires, auprès desquelles des accords seront signés, permettant l'accueil en entreprises d'étudiants français ou étrangers pour une période pré définie.

5. Améliorer la gouvernance et le financement

La gouvernance des formations du Lycée BENOIT est assuré par le proviseur, qui travaille toujours en partenariat avec ses collaborateurs (Proviseur adjoint, Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, coordinateurs de discipline, intendant) et avec la collaboration du conseil d'administration et des instances académiques. Les autres établissements d'enseignement, en amont et en aval de nos formations, sont aussi des partenaires qui nous permettent de suivre des objectifs réalistes en termes de recrutement et de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle.

Le financement, principal public, est renforcé par les nombreux partenariats que nous avons avec les entreprises de nos secteurs d'activité, et qui nous versent de la taxe d'apprentissage.